



Diplôme reconnu par l'Etat

# Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (ASV)

## SANS NIVEAU SPÉCIFIQUE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Accueillir et conseiller
- Assurer la gestion administrative
- Connaître et respecter les règles d'hygiène et sécurité
- Assister le vétérinaire

### PRÉ-REQUIS

BAC (niveau 4)

### PUBLIC VISÉ

Tout public

### ALTERNANCE

Contrat d'apprentissage  
Contrat de professionnalisation  
Finançable et rémunérée  
(selon critères d'éligibilité)

Rythme d'alternance :  
différent selon le centre choisi

### AUTRES POSSIBILITES

Statut Etudiant  
VAE (*Validation des Acquis de l'Expérience*)  
CPF (*Compte Personnel de Formation*)  
PTP (*Projet de Transition Professionnelle*)  
Pro-A (*Reconversion ou promotion par alternance*)  
...

Nous contacter pour plus d'informations

### MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Mix-learning

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluations ponctuelles en cours de formation  
Evaluation finale (*jury / examen / dossier professionnel...*)

### MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Face-à-face pédagogique  
Jeux de rôle  
Plateforme e-learning

### MODALITÉS D'ACCÈS

Dossier d'inscription  
Entretien

### DÉLAI D'ACCÈS

Entrées / sorties permanentes

### ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

### LES + DE LA FORMATION

Des équipes pluridisciplinaires disponibles pour un accompagnement personnalisé  
Des ressources et supports accessibles tout au long du parcours de formation

**RNCP37507**

Auxiliaire spécialisé vétérinaire - Diplôme Reconnu par l'Etat

Date de début de validité :

24/04/2023

Document généré le 03/07/2024

Retrouvez toutes les informations sur  
**laho-formation.fr**



Diplôme reconnu  
par l'Etat

# Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (ASV)

**87,43%**

DE REUSSITE AUX EXAMENS

**89,31%**

DE TAUX DE SATISFACTION  
LAHO FORMATION

CERTIFICATEUR(S) DE LA FORMATION

ANIMAL PRO  
FORMATION



## PROGRAMME DE LA FORMATION (*blocs de compétences professionnelles*)

- Bloc A - Conseil, vente - 357 heures
- Bloc B - Gestion administrative - 84 heures
- Bloc C - Risque contaminant - 35 heures
- Bloc D - Assistance technique - 91 heures
- Situations professionnelles significatives - 103 heures
- Individualisation des parcours - 140 heures

### MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

Auxiliaire spécialisé(e) vétérinaire

### POURSUITES D'ÉTUDES POSSIBLES

Entrée en deuxième année possible pour les titulaires du certificat de qualification professionnelle d'Auxiliaire Vétérinaire Qualifié

### CETTE FORMATION EST PROPOSÉE DANS NOS CENTRES DE :

**LENS** 03.21.79.42.42

**ROUBAIX** 03.20.24.23.23

